

Journée de réflexion sur la place de l'Université dans la société

*Paule Campeau
Étudiante au doctorat en sociologie,
UQAM et membre du CA de l'ACSALF*

L'Association des étudiants et étudiantes aux études avancées en sociologie de l'UQAM (AEEAS) organisait, le 20 février dernier, un après-midi de réflexion sur la place de l'Université dans la société. Cette activité a réuni une trentaine d'étudiants et étudiantes des trois cycles de même que quelques professeurs et chargés de cours. Le débat fut axé sur deux grands thèmes : Université et marché; Université et «place publique». Afin d'amorcer la discussion, Benoit Tellier et Daphnée Poirier, étudiants à la maîtrise, ont chacun fait une courte présentation. Les lignes suivantes résument les réflexions amenées par les participants à cette activité.

1) Il est impossible de ne pas remarquer l'installation progressive du marché et de sa logique au sein de l'Université (publicité, locaux portant le nom de commanditaires, "marchands" sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin). Quelles sont les conséquences de cette "intrusion"? Que pouvons et/ou voulons-nous faire? Cette réflexion est à mettre en parallèle avec le fait qu'on assiste, comme l'a exprimé Benoit Tellier, «à une mutation du rôle de l'État par rapport à l'éducation; l'idée d'une éducation largement accessible et gratuite perdant progressivement sa légitimité». Plusieurs conséquences découlent de ce désengagement financier de l'État : augmentation des frais de scolarité, resserrement des critères d'admissibilité aux prêts et bourses, coupures de services (par exemple, dans les bibliothèques). L'Université doit pour sa part se tourner vers d'autres sources de financement. C'est ici que l'entreprise privée entre en jeu. Ce ne sont toutefois pas seulement les capitaux qui entrent dans l'Université mais aussi le langage gestionnaire (efficacité, efficacité, rendement...). Peut alors malheureusement survenir, explique Benoit Tellier, «l'idée que le savoir doit avoir -immédiatement- des retombées économiques et technocratiques qui prend le relais dans l'imaginaire».

Toutefois, si on n'accepte pas l'entreprise privée au sein de l'Université et si on n'accepte pas les coupures de services, quelle alternative reste-t-il? L'entreprise est depuis longtemps dans l'Université mais ce qui semble s'avérer problématique c'est qu'elle devient de plus en plus visible. Le malaise découle de cette utilisation de plus en plus répandue du vocabulaire gestionnaire mais aussi de la place de plus en plus grande occupée par la publicité. Celle-ci est omniprésente et en vient à noyer le reste. Est-il possible, comme l'ont exprimé les étudiants, de se réapproprier l'Université et d'en refaire, d'abord et avant tout, un lieu de connaissance?

2) Le second point est en lien avec le premier. Daphnée Poirier a posé ainsi le problème : les étudiants étant «embourbés» dans la logique du marché, celle où priment le consumérisme et la performance, de quelle manière peuvent-ils avoir une réflexion libre et autonome, bref une réflexion politique? Est-il toujours possible, de nos jours, de trouver un lieu d'échange et, dans l'affirmative, peut-on désigner l'Université comme porteuse de cet espace? Cela semble possible car déjà, étudiants et enseignants mettent de l'avant des idées qui éclairent ou remettent en cause le fonctionnement et les assises de notre société. Il s'agit alors de savoir comment faire entendre ces réflexions sur la place publique.

Il faut par contre ne pas oublier qu'on assiste, dans le milieu universitaire comme dans la société, à une tendance vers la démobilitation et la désaffection de la chose publique. Nous sommes en effet nombreux à accorder de plus en plus d'importance à nos intérêts personnels et ce, au détriment de la sphère publique. Est-il possible d'arrêter le rythme rapide de notre quotidien et de réfléchir sur la possibilité de nous approprier un espace qui nous permet de nous exprimer en tant que citoyen? C'est en somme ce qu'a permis cette activité. Pour quelques heures, nous avons interrompu nos activités quotidiennes; études, travail ou autre, et nous avons pris le temps de nous interroger sur cette Université qui occupe une grande place dans nos vies. Il

faut maintenant souhaiter que cette (ré)appropriation de l'espace n'aura pas été temporaire mais qu'elle marque plutôt le premier de nombreux échanges sur l'Université de même que la société dans laquelle elle a sa place. C'est d'ailleurs ce que les participants ont exprimé en parlant de leur responsabilité en tant qu'intellectuel engagé; à condition, toutefois, de dépasser le débat sur l'Université. ♦

Conseil d'administration de l'ACSALF

Exécutif : ● Président : Jules Duchastel (sociologue)
● Vice-président : Jacques Hamel (sociologue)
● Présidente sortante : Andrée Gendreau (anthropologue)
● Trésorier : Jean-Pierre Dupuis (anthropologue)
● Secrétaire : André Kuzminski (sociologue).

Administrateurs-trices : Simon Langlois (sociologue); Benoit Laplante (sociologue); Eric Gagnon (sociologue); Pierre W. Boudreault (sociologue); Jocelyne Valois (anthropologue et sociologue); André Tremblay (sociologue).

Représentant des étudiant(e)s : Richard Fortin (sociologue); Paule Campeau (sociologue).

Observatrice : Ann Denis (sociologue, ACSA).

Secrétaire de l'ACSALF : Chantal Loiselle.

Bulletin d'information de l'ACSALF

Éditeur : André Kuzminski
Secrétariat et édition : Chantal Loiselle
ACSALF : 306 place d'Youville, Bur. B-10, Montréal (Québec), H2Y 2B6
Téléphone : (514) 841-4050
Télécopie : (514) 841-4015
Courriel électronique : acsalf@inrs-culture.quebec.ca

Les anthropologues et les sociologues intéressés à publier dans ces pages sont priés de nous faire parvenir leur texte (sur papier et disquette, ou via le courriel électronique) au secrétariat de l'ACSALF, à l'attention de Chantal Loiselle.

Le Bulletin d'information de l'ACSALF fait une place à la publicité payée : livres, colloques, revues, nouveaux programmes universitaires, etc. peuvent être annoncés. Prière de communiquer avec le secrétariat pour obtenir les tarifs.

ISSN 1182-154 Dépôts légaux 3^e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec et
Bibliothèque nationale du Canada